Réf. Farde e-Assemblées : 2738746

N° OJ : **103**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Tourisme.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total 46.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 46.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026 aux associations suivantes et répartis comme suit :

1) 6.000,00 EUR à l'asbl Explore.Brussels pour le Brussels Art Nouveau & Art Deco (BANAD) Festival 2026;
2) 5.000,00 EUR à l'asbl Bruxelles s'anime pour le Salon Art On Paper 10e édition 2026;
3) 25.000,00 EUR à l'asbl Brussels By Night Federation pour la lutte contre le harcèlement en milieu festif;
4) 10.000,00 EUR à l'asbl Art India pour le Brussels Diwali Festival 2026 - 10e édition.

Annexes :